

Arrondissement de Montréal-Nord

District électoral d'Ovide-Clermont (082)

Endroits de vote – Jour du scrutin	Sections de vote
ÉCOLE SAINTE-COLETTE 12001, avenue Jean-Paul-Cardinal	01-02-03-04-05-48-49-50
ÉCOLE ADELARD-DESROSIERS 12600, avenue Fortin	06-07-08-09-10-29-30-31-39-40-41
RÉSIDENCE LES TOURS GOUIN PHASE II 6801, boul. Gouin Est	11-12-13-14-15-16-17-18-19-20
COMPLEXE GOUIN-LANGELIER 1 et 2 6730, boul. Gouin Est	21-22-23-24
ÉCOLE SECONDAIRE HENRI-BOURASSA 6051, boul. Maurice-Duplessis	25-26-27-28-32-33-34-35-38-43-59
ÉCOLE GERALD MCSHANE 6111, boul. Maurice-Duplessis	36-37-70-71-72-73-74-75
ÉCOLE MARC-LAFLAMME 11960, boul. Ste-Colette	42-44-45-46-47-52-53-54-55-58
CENTRE DE LOISIRS DE MONTRÉAL-NORD 11121, avenue Salk	51-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95
ÉCOLE LE CARIGNAN 11480, boul. Rolland	56-62-63-77-78-80-81-82-83-84-85
ÉCOLE LESTER-B. PEARSON 11575, avenue P.-M.-Favler	57-60-61-64-65-66-67-68-69-76-79

Dans le district électoral d'Ovide-Clermont de l'arrondissement de Montréal-Nord, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son arrondissement
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

